

## DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2024 - BOL D'AIR D'AUTOMNE 31<sup>e</sup> édition

**Départ et arrivée** : CHENOVE, Maison du Plateau, rue Paul-Bert

PARKING ASSURÉ - Accueil à partir de 7 h 30.

Départs de 7 h 30 à 9 h 30 - Clôture de l'organisation à 14 h 00

Randonnées VTT et Gravel ouvertes à toutes et à tous, casque obligatoire

Tous les mineurs doivent fournir une autorisation parentale et les jeunes cyclos de moins de 16 ans seront accompagnés par un adulte participant nommément désigné.

### PARCOURS ET DÉNIVELÉS

**3 circuits VTT** : *Randonneur* 30 km, dénivelé 593 m

*Sportif* 45 km, dénivelé 860 m

*Expert* 60 km, dénivelé 1148 m

**3 circuits Gravel** : 45 km, dénivelé 700 m

60 km, dénivelé 1000 m

78 km, dénivelé 1175 m

### INSCRIPTIONS et TARIFS

Internet : [www.cyclos-rando-dijon.fr](http://www.cyclos-rando-dijon.fr) jusqu'au 2/11/2024, 12 h 00.

Adultes licenciés FFCT : **8,00 €**

Adultes non-licenciés : **10,00 €**

Moins de 18 ans FFCT : **gratuit**

Moins de 18 ans non-licenciés : **6,00 €**



### SERVICES ET PRESTATIONS

**VTT** : Parcours fléchés et balisés - **Gravel** : non balisés. Pour ces deux disciplines, traces GPX à télécharger (*indispensable pour le gravel*) : sur le site <https://www.cyclo-rando-dijon.fr/> à partir du 28/10/2024.

Pour les circuits gravel, une carte au 1/100 000<sup>e</sup> sera fournie au départ.

Petite mécanique et dépannage avec notre partenaire les Cycles Valandro.

Points de ravitaillements conviviaux - Pot amical offert à l'arrivée à tous les participants.

### CONTACTS - RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 06 51 98 04 53 - Courriel : [contact@cyclos-rando-dijon.fr](mailto:contact@cyclos-rando-dijon.fr)

**La situation sanitaire peut évoluer et la plus grande prudence reste de mise.  
Les participants s'engageront à respecter des conditions d'hygiène responsables.**

### RÈGLEMENT

◆ **LE BOL D'AIR VTT** est une randonnée et non une compétition, elle est ouverte à tout possesseur de cycle vtt ou gravel et ayant un minimum de condition physique.

◆ Le port du casque est obligatoire.

◆ Tous les mineurs doivent fournir une autorisation parentale et les enfants de moins de 16 ans seront accompagnés par un adulte participant.

◆ L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile.

◆ Les heures de fermeture des contrôles seront définies par l'organisation qui dégage toute responsabilité après la fermeture des parcours.

◆ **Tout participant s'engage à respecter le code de la route.** Il sera responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur.

◆ **Tout participant s'engage à respecter les sites traversés** et à jeter ses déchets d'emballages dans les poubelles des points de ravitaillement.

◆ Les participants s'engagent à ne pas quitter le parcours, sauf en cas d'abandon, qu'ils devront alors signaler aux organisateurs.

◆ Les participants s'engagent à utiliser un vélo en parfait état mécanique. Nécessaire réparation souhaité.

◆ Les VTT à assistance électrique sont acceptés suivant charte FFCT

◆ Toute personne est responsable de son matériel, en cas de vol, perte ou accident, la responsabilité des CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS ne pourra être engagée.

◆ La participation à cette randonnée implique l'acceptation sans restriction du présent règlement.